



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

LES CIRCUITS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

COMPTE RENDU DU 17/11/20



CLÉS POUR AGIR

ÉCHELLES ET LEVIERS D' ACTIONS POUR METTRE EN PLACE UN QUARTIER 100 % CIRCULAIRE



PREMIER RENDEZ-VOUS DES CIRCUITS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ce webinaire est le premier rendez-vous des « Circuits de l'économie circulaire », un programme réalisé pour le ministère de la Transition écologique et l'ADEME par ORÉE.

Les « Circuits de l'économie circulaire », se matérialisent par un cycle de conférences au cours duquel 5 séminaires vont être organisés sur 5 sites pilotes entre fin 2020 et 2021 dans des territoires où des porteurs de projet, collectivités, aménageurs publics comme privés ont déjà révélé leur engagement et leur maturité sur le sujet. C'est une opportunité de valoriser le porteur de projet hôte, de mobiliser les acteurs de l'économie circulaire localement, d'inviter des experts nationaux sur ce thème et de renforcer le réseau des acteurs impliqués sur les questions d'économie circulaire à l'échelle d'un projet urbain.

Dans le cadre de cette démarche, le premier webinaire était dédié au projet de renouvellement urbain des Portes du XXe. Il s'agissait de réunir les acteurs contribuant à la mise en place d'un quartier circulaire afin qu'ils témoignent et partagent leur expérience au sein de ce projet. Cette rencontre a permis de mettre en avant l'économie circulaire, ses principes, ses modes d'actions et sa mise en pratique dans un projet d'aménagement urbain.

Télécharger la brochure du projet de renouvellement urbain des Portes du XXème :

http://www.oree.org/source/_Circuits_EC_Paris_Habitat.pdf



ORDRE DU JOUR

14h05 - Présentation de la démarche et des circuits de l'économie circulaire par Magali Pinon-Leconte, Adjointe au sous-directeur de l'aménagement durable Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

14h15 - Présentation de l'importance du rôle de la collectivité dans la mise en place d'un projet d'aménagement durable par Anita Ravlic, Chargée du pilotage de l'économie circulaire, Ville de Paris

14h30 - Table ronde : Le rôle du bailleur social Paris Habitat dans la mise en oeuvre d'un quartier circulaire avec Paris Habitat, l'association Veni Verdi, le réseau Envie.

15h30 - Temps d'échanges

- Retour sur l'émergence du sujet économie circulaire et urbanisme, sur les AMI saison 1 et 2 et présentation de la plateforme Expérimentations Urbaines par David Canal, Coordonnateur innovation urbaine de l'ADEME
- Annonce des prochaines dates par Stevan Vellet, chargé de mission économie circulaire, ORÉE



INTRODUCTION



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE ET DES CIRCUITS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE par Magali Pinon-Leconte, Adjointe au sous-directeur de l'aménagement durable, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

L'urbanisme circulaire et la sobriété foncière, un sujet au centre des réflexions du ministère

Depuis 2017, le MTE s'est rapproché de l'ADEME pour travailler sur la question de l'économie circulaire et approfondir les réflexions sur la soutenabilité économiques des écoquartiers. Aujourd'hui, la question de la sobriété foncière nous mobilise énormément, et l'économie circulaire est l'un des leviers d'action permettant de répondre aux objectifs de réduction de la consommation des sols, des ressources naturelles et de l'érosion de la biodiversité. Le ministère souhaite investir la question de façon encore plus globale et intégratrice, grâce notamment à l'urbanisme circulaire qui repose sur le recyclage des espaces, la transformation de l'existant et l'intensification des usages. C'est une thématique complexe qui nécessite un partage de retours d'expériences, pour développer des compétences aujourd'hui rares en faveur de la mobilisation de l'existant, du «dépà-là», dans les projets urbains.



PRÉSENTATION DE L'IMPORTANCE DU RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ DANS LA MISE EN PLACE D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DURABLE par Anita Ravlic, Chargée du pilotage de l'économie circulaire, Ville de Paris

La politique et la stratégie économie circulaire de la Ville de Paris

La Ville de Paris a été l'une des premières collectivités à avoir déployé une stratégie d'économie circulaire. Cette démarche a débuté en 2014, avec la réalisation d'études d'amélioration du métabolisme urbain et le lancement de l'appel à projets «métabolismes urbains» de la ville.

Elle s'est poursuivie en 2015 à travers les États généraux de l'économie circulaire qui ont permis de rassembler 1200 acteurs représentant 240 organismes du territoire afin d'échanger et de réfléchir à une stratégie de développement de l'économie circulaire sur le territoire parisien.

Cela a donné lieu à un premier livrable : le Livre blanc de l'économie circulaire du Grand Paris qui a révélé l'engagement de la collectivité à œuvrer concrètement à la transformation de son territoire.

Pour accroître la connaissance, mesurer l'impact de la politique publique mise en place et savoir quelle direction donner à son action, la Ville de Paris a construit des indicateurs globaux sur lesquels se baser :

- Impacts économiques : connaissance et quantification des emplois de l'économie circulaire à Paris, connaissance de la valeur ajoutée créée par l'économie circulaire ;
- Approfondissement des études de métabolisme pour connaître les quantités de flux entrants et sortants de matière, d'énergie, d'eau et le stock de matériaux qui sont contenus dans la ville.

Impacts et actions concrètes ancrées sur le territoire

Deux feuilles de route contenant chacune quinze actions très concrètes pilotées par la Ville de Paris ont été adoptées en 2017 et 2018. Ces actions ont été intégrées aux sept piliers de l'économie circulaire avec une stratégie globale, cohérente et impactante d'amont en aval des projets dans de nombreux secteurs sur l'ensemble du territoire : Événementiel, construction, consommation responsable, etc. Ces transformations sont accompagnées par la formation des agents et des jeunes générations notamment, grâce à des MOOC ou des modules d'enseignement pour accompagner les changements de modèles et de pratiques. Aujourd'hui, plus d'une centaine d'acteurs du territoire sont partenaires pour le déploiement de cette stratégie.

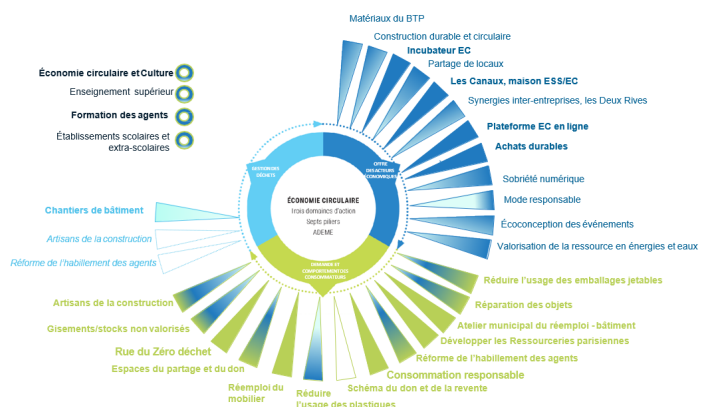




TABLE RONDE LE RÔLE DU BAILLEUR SOCIAL DANS LA MISE EN OEUVRE D'UN QUARTIER CIRCULAIRE

À la rencontre de l'écosystème d'acteurs du projet de renouvellement urbain des Portes du XXème



CONTEXTE ET HISTORIQUE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DES PORTES DU XXème par Edith Burgeat & Hannah Fischer-Baum, Paris Habitat

Tout le travail mené par la Ville de Paris depuis 2014 sur l'économie circulaire a inspiré Paris Habitat pour développer le nouveau projet national de renouvellement urbain (NPNRU) des portes du XXe, sur lequel ils travaillent depuis 2016. Ce projet étant développé sur plusieurs années et mobilisant des investissements importants, Paris Habitat a souhaité réfléchir à l'intégration de l'économie circulaire sur ce territoire en amont. Les travaux de la Ville ont aidé à ancrer cette démarche et à travailler sur l'ensemble des facettes du quartier circulaire, en termes de gestion, de développement économique, d'emplois, etc.

Paris Habitat a engagé une étude de faisabilité de « territoire d'économie circulaire » (financée à 50 % dans le cadre d'ANRU+ ; protocole de préfiguration) qui a été réalisée sur deux années par le cabinet INDIGGO. Elle avait pour but d'identifier les potentiels et les enjeux de ce quartier composé de 3 000 logements et 98 commerces en pied d'immeubles en matière d'économie circulaire. L'étude de faisabilité a permis de poser les bases des partenariats et de définir les 3 axes sur lesquels le projet s'appuie à savoir la gestion des ordures ménagères, l'agriculture urbaine et le réemploi des matériaux de chantier.

Au-delà des études de faisabilité, il faut aussi construire concrètement les démarches avec des acteurs locaux, et Paris Habitat y travaille avec de nombreux partenaires. A titre d'exemple, le bailleur collabore avec l'association Veni Verdi, qui connaît très bien le terrain, les locataires et comment travailler avec eux pour pouvoir aboutir à ce quartier d'économie circulaire.



VERS UNE AGRICULTURE DE PROXIMITÉ ET LA CRÉATION DE BOUCLE CIRCULAIRE DE CONSOMMATION DANS LE XXème par Nadine Lahoud, fondatrice de l'association Veni Verdi

L'association Veni Verdi

L'association Veni Verdi existe depuis 10 ans et occupe environ 10 000 m² d'espace au sein de la ville de Paris. Elle travaille en partenariat avec huit établissements scolaires sur des projets agricoles, mais aussi avec des bailleurs sociaux pour animer des jardins partagés et développer un quartier comestible aux portes du XXe. Veni Verdi déploie une multitude de projets qui permettent d'intégrer tout type de public. Elle accueille des enfants au quotidien pour des sessions de bricolage et de sciences, mais aussi des adultes pour des ateliers, des formations professionnelles sur l'agriculture urbaine ou la gestion des espaces verts par exemple.

Mise en place d'une agriculture de proximité dans les quartiers du XXe arrondissement :

Veni Verdi a répondu à l'appel à projet « Quartiers fertiles » de l'ANRU avec la volonté de développer une agriculture productive, associée à une résilience alimentaire et à une économie locale.

Pour cela, l'association souhaite créer un « quartier agricole » grâce à l'économie circulaire afin de répondre aux enjeux de gestion des déchets et de restauration du lien social.

En ce qui concerne la gestion des déchets, Veni Verdi travaille avec des partenaires pour installer des composteurs pouvant gérer de grands volumes de déchets organiques par mois dans les quartiers. L'objectif est aussi d'impliquer un maximum d'acteurs, notamment les acteurs associatifs pour améliorer l'attractivité d'un quartier.



PRÉSENTATION DE L'ÉCO-LIEU « ENVIE LE LABO » DÉDIÉ À LA RÉPARATION, AU RÉEMPLOI, À LA SENSIBILISATION POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE SOLIDAIRE par Nesrine Dani, Fédération ENVIE

Le réseau ENVIE et le contexte du projet « Envie Le Labo »

Depuis 1984, le réseau Envie s'engage à créer des emplois pour qualifier et rendre actifs les plus exclus du marché du travail par des métiers et des activités qui préservent l'environnement en transformant les déchets en ressources. « Envie Le Labo » est né du désir de la Ville de Paris, des habitants du XXe et d'Envie de voir grandir un lieu novateur conjuguant engagement social et savoir-faire écologique au coeur des quartiers populaires. L'objectif du projet « Envie Le Labo » est d'apporter des solutions concrètes aux citoyens pour les accompagner vers un mode de vie écoresponsable et solidaire. « Envie Le Labo » montre qu'il existe des solutions pragmatiques, accessibles et créatrices d'emplois pour développer une économie circulaire, inclusive et solidaire répondant aux besoins et aspirations des citoyens.

« Envie le labo » proposera diverses activités dont la vente d'appareils électroménagers rénovés, la réparation et la collecte d'anciens appareils, des ateliers gratuits autour de la lutte contre le gaspillage et mettra à disposition ses lieux pour des visites pédagogiques et la réservation d'espaces de travail.

Un bâtiment sobre et écoresponsable

En construisant ce bâtiment de 560 m², Envie a voulu démontrer qu'il est possible de construire et d'aménager des lieux plus respectueux de l'environnement et ceci à budget limité. En limitant leurs besoins fonctionnels et esthétiques à l'essentiel et en privilégiant autant que possible le réemploi et la réutilisation, Envie a pu éviter d'avoir recours à 20 tonnes d'éléments neufs, soit 45 % de la totalité des matériaux et objets destinés à l'aménagement intérieur de ce bâtiment. La structure de ce dernier est constituée à 70 % de bois avec un bardage issu de bois de réemploi, d'une toiture végétalisée et d'un mobilier 100 % issu du réemploi.

Ce projet est soutenu par la Ville de Paris, la Région Ile-de-France, l'ADEME Ile-de-France, Paris Habitat, Ecosystem, la Fondation Eiffage, la Fondation Vinci pour la Cité, la Fondation Bruneau et FAPE EDF. Il est lauréat de l'Arc de l'Innovation et parrainé par le ministère de la Transition écologique.

En parallèle, Paris Habitat réfléchit à créer un tiers lieu, maison du réemploi dans le quartier des Portes du XXe, avec les mêmes fonctions présentées par Envie dans son labo.



PRÉSENTATION DU PROJET CHARM : DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION D'UNE MÉTHODOLOGIE DANS LES PROJETS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION AFIN DE PROMOUVOIR LE RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX DE CHANTIER par Juliette Mardon, Service Habitat Durable de Paris Habitat

Contexte du projet CHARM

Le projet européen CHARM (Circular Housing Asset Renovation & Management), lancé en 2018 pour une durée de quatre ans, est piloté par l'université de Delft aux Pays-Bas et financé par le Fond Européen pour le Développement Régional. Il ambitionne de développer une stratégie d'économie circulaire du bâtiment à long terme chez les bailleurs sociaux d'Europe du Nord Ouest. L'objectif est de systématiser le réemploi sur les opérations et permettre le développement de ces filières en valorisant des pratiques sur des sites démonstrateurs et en développant une méthodologie du réemploi pour le systématiser sur les opérations. Plusieurs bailleurs sociaux d'Europe (Pays-Bas, Belgique, Angleterre et Paris Habitat en France) sont ainsi partenaires du projet CHARM pour expérimenter ce procédé sur leurs différents sites démonstrateurs.

En tant que bailleur-aménageur, Paris Habitat est signataire de la charte Paris Action Climat et s'engage à diminuer l'impact carbone de ses opérations auprès de la Ville de Paris. Cette ambition est partie du constat que le secteur de la construction utilisait plus de 60 % des ressources en Europe et générait environ 1/3 des déchets de l'UE. La réalisation de cet objectif passe notamment par le réemploi des matériaux déjà engagé sur de nombreux chantiers.

Paris Habitat a donc choisi un panel de projets représentatifs de la richesse de son patrimoine en sélectionnant différentes typologies de bâti et diverses opérations. Par exemple, l'habitation à bon marché du site Davout Felix Terrier a bénéficié d'un diagnostic ressources pour identifier d'éventuels matériaux de réemploi qui seront valorisés in ou ex situ.

Le développement d'une plateforme de matériaux

Au sein de Paris Habitat, il existe déjà une plateforme interne « Ecosystème » créée en 2016 et visant à faciliter l'échange de matériaux entre leurs différents sites. Dans le cadre du projet européen CHARM, l'objectif est d'améliorer cette plateforme pour en étendre l'accès aux maîtres d'œuvres et aux entreprises. En collaboration avec ses partenaires, le projet ambitionne de développer les fonctionnalités de la plateforme pour améliorer la communication entre les parties prenantes et mieux les orienter pour vendre ou acheter des matériaux.



TEMPS D'ÉCHANGES ET QUESTIONS/RÉPONSES

Questions à Nadine Lahoud, Veni Verdi

Pouvez-vous évaluer les volumes de production ? Qui bénéficie des produits ?

Veni Verdi n'a pas encore de réponse concernant les volumes produits. Cependant, les volumes de production en agriculture urbaine augmentent depuis 10 ans.

Avec quels partenaires travaillez-vous pour l'installation des composteurs ?

Veni Verdi travaille avec Upcycle qui commercialise la machine, accompagne à son installation et à sa gestion technique. « Les Alchimistes » gèrent l'exploitation et l'accompagnement à l'usage.

Question à Anita Ravlic, Ville de Paris

Quel est votre retour d'expérience sur la gouvernance de l'économie circulaire entre la direction de la ville et les acteurs extérieurs ?

Des temps d'échanges ont été faits en amont de l'adoption des feuilles de route pour prioriser les actions qu'il était possible de mettre en place. C'était l'occasion de recenser ce que faisait chaque direction.

Puis un comité technique a été créé pour se coordonner, il se réunit 2 à 3 fois par an. Aujourd'hui, un réseau des correspondants économie circulaire transversal à la ville s'est formé. Un comité de pilotage plus décisionnel qui concerne les élus existe également.

Selon les actions à mettre en place, des groupes de travail sont constitués avec les partenaires externes. Des sortes d'instances de gouvernance sectorielles sont ainsi créées.

Question à Nesrine Dani, Envie

Ferez-vous une visite guidée pendant la Semaine Européenne de la Réduction des déchets (21 au 29 novembre 2020) ?

Non ce n'est pas au programme, Envie est actuellement en période de finalisation de l'aménagement. Les visites devraient être possibles en début d'année 2021 si le contexte sanitaire le permet.

Question à Juliette Mardon, Paris Habitat

Pourquoi développer une nouvelle plateforme alors qu'il en existe déjà plusieurs ?

Il s'agit plutôt d'une évolution de la plateforme existante qui était une application interne accessible uniquement aux chargés d'opération de Paris Habitat. L'objectif est d'étendre l'accessibilité et les fonctionnalités de la plateforme pour créer une banque de données afin de retrouver les matériaux disponibles, mais aussi des documents pour les chargés d'opération (modèles de diagnostic ressource, fiches produits etc). Elle permet de connecter l'offre et la demande de matériaux. La plateforme n'est aujourd'hui pas encore accessible, elle est en cours de construction.

Questions à tous les intervenants

Existe-t-il aujourd'hui des startup ou des entreprises qui prennent en charge la déconstruction d'un bâtiment avec le réemploi des matériaux ou le vidage de ces bâtiments avant réaménagement ?

Beaucoup d'acteurs existent, certains sont spécialisés dans des types de matériaux, d'autres spécialisés dans le reconditionnement, la dépose sélective... Tout un écosystème d'acteurs se structure aujourd'hui. Quelques exemples : CycleUp, Backacia, Eiffage Demolition, Artelia, VINCI construction. Tous les acteurs s'y mettent, car les enjeux sont énormes en termes d'impact environnemental et la législation évolue sur le sujet.

Existe-t-il ce type d'acteurs en région ?

Chaque région a ses écosystèmes propres, il faut s'orienter vers les réseaux locaux comme Bâtiment Durable, Ecopolis.

- Il y en a 52 identifiés par le Booster du Réemploi A4MT : <http://matériauxreemploi.com/>
- Opalis recense différents acteurs du réemploi, notamment dans le Nord-Est : <https://opalis.eu/fr/matériaux>
- Le site FCRBE recense tous les acteurs du réemploi.

Ressources partagées par les participants :

- « Manifeste pour un urbanisme circulaire » de Sylvain Grisot : www.urbanismecirculaire.fr
- Plateforme Optigede de partage d'expériences et de bonnes pratiques: <https://optigede.ademe.fr/partage>
- La chaire économie circulaire et métabolisme urbain propose un cycle de formation destiné aux collectivités et acteurs du territoire <https://fect.sciencesconf.org/>
- « Guide d'accompagnement de la Maîtrise d'ouvrage et de la Maîtrise d'œuvre » édité par DÉMOCLÈS, projet collaboratif inédit dans le secteur du bâtiment qui vise à développer le tri et le recyclage des déchets du second œuvre sur les chantiers de démolition et de réhabilitation : http://www.territoires-durables-paca.org/environnement/integration-des-prescriptions-dechets-dans-les-cctp-et-les-contrats-cadres-de-chantiers-de-rehabilitation-lourde-et-de-demolition-_i3780.html
- Les thèmes du réemploi des matériaux et des ressourceries, reprenant les questionnements, les verrous et les pistes de solutions associées : <https://www.experimentationsurbaines.ademe.fr/index.php/2020/07/24/guide-anru-leconomie-circulaire-dans-les-quartiers-en-renouvellement-urbain/>
- Pour le recyclage des déchets issus de la déconstruction des bâtiments, nous avons tous un rôle à jouer : <https://democles.org/>



CLÔTURE



RETOUR SUR L'ÉMERGENCE DU SUJET ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET URBANISME ET SUR LES AMI SAISON 1 ET 2, PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME EXPÉRIMENTATIONS URBAINES par David Canal, Coordonnateur innovation urbaine, ADEME

Le sujet de l'économie circulaire étant vaste, les acteurs de l'aménagement (collectivité, aménageur, bailleur etc) peuvent s'interroger sur le point de départ pour porter un projet. Le guide paru aux assises de l'économie circulaire début septembre 2020 a pour objectif d'accompagner les acteurs dans cette démarche.

9 territoires ont été accompagnés par l'ADEME pendant 2 à 4 ans pour mettre en œuvre les principes d'économie circulaire sur leurs projets d'aménagement. L'ADEME en a tiré des enseignements généraux qui aboutissent à ce guide.

Il fournit une méthode permettant d'évaluer son niveau de maturité, sa connaissance de l'économie circulaire et de définir des objectifs qui permettront de progresser sur cinq axes de travail.

Un certain nombre d'outils sont associés à ce guide : des fichiers Excel à disposition pour s'autoévaluer, des cahiers des charges, des présentations qui balaient les 7 piliers de l'économie circulaire. Il recense de manière pédagogique les ressources qui existent et qu'on peut utiliser.

Ce guide a été rédigé avec le bureau d'études INDDIGO et l'association ORÉE. Pour le télécharger :

<https://www.assises-economie-circulaire.ademe.fr/content/ressources> (rubrique Atelier #16)

Un atelier mené par l'ADEME « L'économie circulaire, une nouvelle conception de l'aménagement urbain », est également accessible en replay. 3 des 9 territoires accompagnés (Grenoble Alpes Métropole, Nantes Métropole et Plaine Commune) y abordent comment ils ont mis en œuvre l'économie circulaire dans leurs projets d'aménagement.

<https://www.assises-economie-circulaire.ademe.fr/session/a934096c-afb1-ea11-96d3-28187816a369>

Sur le site « Expérimentations urbaines » de l'ADEME, rubrique économie circulaire et urbanisme, vous pourrez retrouver une communauté et un espace de conversation pour continuer les débats, partager vos expériences, et mettre en évidence toutes les expériences faites dans le cadre des AMI de l'ADEME.

<https://www.experimentationsurbaines.ademe.fr/>



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS par Stevan Vellet, chargé de mission économie circulaire, ORÉE

4 autres visites de sites inspirants sont prévues dans le cadre des Circuits de l'économie circulaire. Le contexte actuel a contraint les organisateurs à passer à un format dématérialisé, mais ces rendez-vous seront réalisés sous forme de visites physiques dès que possible.

La prochaine rencontre aura lieu le 26 janvier 2021 et sera dédiée à la gestion circulaire du foncier en milieu urbain dense.

Inscription :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfbo0vHFifptwQfInS_b6EQJjkjEg17jHMBghDxvApS62yfpQ/viewform

Urbain dense



Gestion circulaire du foncier en milieu urbain dense.

QPV



L'économie circulaire pour améliorer la qualité de vie dans quartiers prioritaires de la politique de la ville

Rural



Mise en place d'une filière durable de matériaux biosourcés

Etranger



Visite en Europe en cours de programmation

SUPPORT DE PRÉSENTATION

http://www.oree.org/source/_354.pdf

REPLAY DE L'ÉVÈNEMENT

https://www.youtube.com/watch?v=1jKbZhxV2co&ab_channel=AssociationOR%C3%89E

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScVJMyHIKVBiQvhg50BDa0BYo8fwUPEiyMhng--Tg1TmrI9kg/viewform>



CONTACTS



Céline GUICHARD
AD4
celine.guichard@developpement-durable.gouv.fr



David CANAL
Innovation Urbaine
david.canal@ademe.fr



Stevan VELLETT
Chargé de mission économie circulaire
vellet@oree.org

